discours prononcés il y a dix ans par des membres de cette chambre. Je ne vois pas l'utilité de lire de longs extraits pour démontrer qu'en 1858, l'hon, député de Montmorency était adverse à l'union des provinces, ou qu'à la même époque, le député d'Hochelaga était en faveur de cette union. Je ne vois pas ce que toutes ces citations ont à faire avec la question qui nous occupe, et qui est maintenant soumise à notre décision dans une forme pratique. Ce qui nous reste à faire, c'est de dire, par notre vote, si nous sommes pour ou contre la confédération. Depuis quelque temps, les circonstances ont pour nous changé, mais ce n'est pas seulement pour ce motif que je consens aujourd'hui à cette union. Partout, sur les hustings, dans les assemblées publiques et ailleurs, j'ai toujours travaillé en faveur d'une union des provinces de l'Amérique Britannique. Quand même nos relations avec les Etats-Unis seraient ce qu'elles étaient il y a cinq ou six ans, je n'en donnerais pas moins mon appui à une union. Ce n'est donc pas, M. l'ORATEUR, parce que je pense qu'il y ait nécessité pressante d'adopter le projet que je lui donne mon appui. Cependant cette nécessité existe, et je ne vois pas pourquoi il ne serait pas permis à d'autres hon. messieurs, dans le cours de cinq ou six ans, pendant lesquels les temps ont changé, puisqu'une union est devenue de nécessité urgente, - d'avoir changé d'idéc. Le sage change d'idée ; le fou seul n'en change pas. (Ecoutez! écoutez!) Peu avant la réunion des chambres, j'annonçais des assemblées dans la division de 1 ccds Sud, afin de faire connaître à mes électeurs les opinions que j'avais sur cette question, et aussi pour constater leurs vues. Les électeurs de tous les partis furent invités à ces assemblées, qui étaient bien composées et assez nombreuses, mais où se trouvaient aussi mes plus zélés adversaires à la dernière élection; eh bien! à toutes ces réunions, dont le nombre a été de six ou sept, pas une voix ne s'est élevée contre l'union du Canada avec les provinces maritimes. Tous les assistants parurent croire à la nécessité, aux avantages de cette union, non seulement au point de vue commercial mais surtout parce qu'elle aurait pour résultat de resserrer les liens qui nous unissent à la mère-patrie. On a dit que cette question n'avait jamais été soumise au peuple, en un mot, qu'elle n'avait pas subi l'épreuve d'une élection. Pourtant, M. l'ORATEUR, des 1826, Sir J.

BEVERLEY ROBINSON, un des hommes les plus éminents que le pays ait jamais produits, s'est prononcé en faveur de cette union; après lui et à différentes époques, cette question a 6t6 remise sur le tapis par le célèbre rapport de lord DURHAM, par la ligue britannique américaine, qui avait pour président l'hon et regretté GEORGE MOFFATT, de Moutréal, et plus tard, par cette dépêche au gouvernement impérial portant la date du moins d'octobre 1858, et la signature des hon, messieurs CARTIER, GALT et Ross. Pourquoi il n'a été rien fait à l'occasion de cette dépêche, c'est ce que je ne saurais dire; j'en laisse la responsabilité à ceux qui composaient alors le gouvernement. A monavis, M. l'ORATEUR, cette union nous sera très avantageuse sous beaucoup de rapports. Elle resserrera au lieu de les faire se rompre, comme le prétendent ses adversaires, nos liens avec la mère-patrie, tout en nous mettant en relief au yeux du monde. Ainsi que le déclare habilement le discours du trône, au lieu d'être autant do petites provinces isolées, nous formerons une grande nationalité - dont la population, des le début, s'élèvera à près de 4,000,000 d'ames — qui nous placera au rang des premiers pays du monde. (Ecoutez! écoutez!) Cette union aura aussi l'effet de rehausser notre crédit, tant ici qu'en Angleterre; au lieu de voir nos fonds et nos effets cotés comme par accident sur le marché de Londres, ils seraient plus en évidence et plus recherchés qu'aujourd'hui. Elle donnera un marché de plus à nos produits agricoles et manufacturiers, et plus que toute autre mesure elle aura l'effet de diriger un courant d'immigration vers nos rives. (Ecoutez ! écoutes !) Aujourd'hui, celui qui cmigre en Amerique est en poine de savoir dans laquelle des différentes provinces il ira, et lorsqu'il parle d'aller en Amérique, le seul lieu auquel il songe est New-York. Elle donnera lieu. l'établissement d'une ligne quotidienno de steamers faisant le service des différents points de l'Europe à Halifax, qui est le port de mer le plus rapproché de ce pays, et avec le chemin de fer intercolonial, qui amenerait l'immigrant en droite ligne au Canada, qui voudra soutenir que nous ne pourrons pas diriger vers nos bords un plus grand courant d'inmigration que nous n'en avons jamais eu! A l'heure qu'il est, notre immigration est bornée à ceux qui sont induits à venir ici sur l'invitation d'amis qui ont fait do cette contrée la leur, et qui y vivent dans un état